Service des affaires communales Place de la Taconnerie 7 case postale 3965 1211 Genève 3

Mairie de la Commune de Genève Palais Eynard Case postale 3983 1211 Genève 3

N/réf: 873/2022

Genève, le 21 décembre 2022

Concerne: Délibération du 02 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la délibération relative à

l'approbation des comptes 2020 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec)

que nous avons soumise pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Directeur



LÉGISLATURE 2020-2025 DÉLIBÉRATION PRD-312 SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2022

Approbation du rapport d'activité et des comptes 2020 de la Fondetec (PRD-312)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01),

sur proposition de la commission des finances,

décide:

par 52 oui contre 1 non et 0 abstentions

Article unique. – Le rapport annuel 2020, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2020, le tableau de financement, ainsi que le rapport de l'organe de révision du 30 avril 2021 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) sont approuvés.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Yasmine Menéwey

La Présidente:

Uzma/Khamis Vannini